



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

L'Hôtel Le Funi rouvrira le 1er juillet

COSSONAY La date officielle est désormais connue: l'Hôtel Le Funi rouvrira ses portes le 1er juillet 2025. Après un an de fermeture, l'établissement disposant de seize chambres et doté d'une superbe terrasse panoramique pourra à nouveau jouer son rôle central dans la vie de la Commune. En plus de son offre de nuitées, l'hôtel fait office depuis 2023 de point d'information touristique, en partenariat avec Morges Région Tourisme. Il propose entre autres un service de location de vélos électriques et des balades interactives, permettant de découvrir la région sur un mode ludique ou culturel. Le Point I sera ouvert selon les mêmes horaires qu'auparavant, soit du lundi au vendredi de 9h30 à 11h00, le samedi de 9h30 à 14h30, et le dimanche de 9h30 à 12h00. L'hôtel sera ouvert de 6h00 à 20h00, dans le souci d'assurer une présence continue.

Bienvenue à la famille Cantale

Comme annoncé dans le *Coss Info* du mois de mai, c'est Monsieur Rémy Cantale qui reprend l'Hôtel du Funi. Il sera ponctuellement aidé par sa femme Alicia. Fortement attaché à notre région, cet habitant de Cuarnens dispose de dix ans d'expérience dans l'hôtellerie-restauration. Il a notamment géré l'Hôtel de Ville du Sentier, doté de 18 chambres et 120 couverts, de 2016 à 2021.

M. Cantale aura à cœur de promouvoir les artisans et artisanes, ainsi que les commerçantes et commerçants de la région, et de privilégier les circuits courts. Il tient en effet à intégrer pleinement l'hôtel dans la vie locale et à collaborer avec les autres acteurs et actrices de la Commune. Animé par le «plaisir de faire plaisir» et la recherche de l'excellence, sa vision de l'hôtellerie repose sur l'idée de se mettre à la place du client pour lui offrir la meilleure expérience possible. Parmi ses projets, M. Cantale envisage notamment de proposer des «afterworks» en début de soirée, permettant de profiter de la terrasse de l'hôtel autour d'un verre.

La Municipalité, attachée à l'établissement et soucieuse de sa pérennité, se réjouit de cette réouverture tant attendue et souhaite à M. Cantale plein succès dans la conduite de cet hôtel au service des visiteurs de toute la région. ■



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal du lundi 16 juin 2025 se déroulera à 19h, au théâtre du PAM. Cette séance est publique. L'ordre du jour et les préavis municipaux peuvent être consultés sur le site www.cossonay.ch.

Services communaux: horaires d'été

Les horaires des services administratifs restent inchangés durant les vacances scolaires d'été, à l'exception de l'Office communal de la population dont l'ouverture prolongée le jeudi après-midi, de 17h à 18h30 est supprimée, du jeudi 3 juillet au jeudi 14 août 2025 inclus. Aussi, l'Office communal de la population sera ouvert de la manière suivante: lundi, mercredi et vendredi, de 07h30 à 12h00. Mardi et jeudi, de 13h30 à 17h00. Il est exceptionnellement possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Les horaires d'ouverture des autres services peuvent être consultés sur le site www.cossonay.ch.

Bibliothèque: horaires d'été

Les jours d'ouverture estivale de la Bibliothèque communale sont les suivants: samedi 28 juin, mardi 8 juillet, samedi 19 juillet, mardi 29 juillet, samedi 9 août et samedi 16 août, selon l'horaire le mardi de 15h30 à 19h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.

CossEstival le 15 août 2025



À vos agendas: l'USL (Union des sociétés locales) organise une nouvelle édition du CossEstival le vendredi 15 août 2025 sous une nouvelle formule sur la place Vy-Neuve (devant le bâtiment communal). Dès le matin et durant toute la journée ainsi que la soirée, plusieurs animations seront proposées dans une ambiance conviviale. Vous y trouverez des stands de nourriture ainsi que de produits et d'articles proposés par des commerçants locaux, une buvette, de la musique et plus encore. Le programme détaillé sera diffusé ultérieurement.

Travaux route de La Sarraz

Les travaux liés à la création de deux arrêts de bus à la route de La Sarraz ont débuté et se poursuivront sur une durée d'environ deux mois (sous réserve des conditions météorologiques). Une signalisation a été mise en place.

Cyclomania - Défi cycliste 2025



Cyclomania est une action de PRO VELO Suisse, l'association nationale de défense des intérêts des cyclistes, dont l'objectif est la promotion du vélo en milieu urbain. Comme l'année dernière, la Commune de Cossonay participera à l'édition 2025 du défi qui se déroulera du 1er au 30 septembre. Le but de l'action est d'encourager la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien. Les participant(e)s se déplacent le plus souvent possible à vélo ou à pied et récoltent ainsi des points qui leur permettent de gagner des prix. Vous trouverez plus d'informations sur le site de la Commune, rubrique «Actualités».

Plan Canicule

Afin de protéger la santé et le bien-être des habitants en cas d'épisodes de fortes chaleurs, l'Office du Médecin cantonal actionne le Plan Canicule. En collaboration avec la Commune, des mesures sont mises en place, permettant de veiller en particulier sur certains groupes plus vulnérables, tels que des personnes âgées, celles atteintes de maladie chronique, psychique, pratiquant une activité physique à l'extérieur et celles en situation de précarité ou de handicap, les nourrissons et jeunes enfants, les femmes enceintes. Parmi les risques encourus, on peut citer la déshydratation, les coups de chaleur, les troubles cardiovasculaires et respiratoires, ainsi que l'aggravation de certaines pathologies pré-existantes. Si vous rencontrez de tels soucis, si votre état de santé vous inquiète, appelez votre médecin traitant ou la Centrale des médecins au numéro 0848 133 133. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'administration communale au 021 863 22 00.

Visite de la Vieille Ville



La prochaine visite guidée publique de la Vieille Ville, conduite et animée par des guides du patrimoine passionnés, aura lieu le samedi 28 juin 2025, de 10h à 12h. L'inscription est obligatoire au moyen du formulaire d'inscription disponible auprès du Secrétariat municipal ou sur le site www.cossonay.ch, rubrique tourisme. Le prix de cette visite est de CHF 10.- par personne, dès 18 ans. Le rendez-vous est donné à 10h00 à l'Avenue du Funiculaire, à hauteur de l'arrière du cinéma Casino.

Vols dans les cimetières

La Police cantonale vaudoise informe la population d'une recrudescence de vols survenue récemment dans plusieurs localités du Canton, ciblant notamment les cimetières. Des vols d'objets funéraires ont été commis depuis le début du mois de mai. Les familles sont invitées de contrôler les tombes de leurs proches et de signaler tout vol d'objets, principalement en métaux, et de déposer une plainte pénale.

Moustique tigre - Stratégie de lutte



Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes dont l'arrivée et l'installation sont favorisées par le changement climatique et la multiplication des échanges internationaux. L'arrivée de cet insecte gênant et transmetteur de maladies représente un risque sanitaire. Pour freiner son installation, il est recommandé d'appliquer les trois règles suivantes: supprimer ses gîtes, c'est-à-dire de veiller à vider les petites collections d'eau inertes, savoir reconnaître l'animal et signaler sa présence à la Commune. Le site internet www.moustiques-suisse.ch fournit de précieuses informations complémentaires. D'autres précisions sont disponibles sur le site web de l'Etat de Vaud: vd.ch/moustique-tigre.

LA MUNICIPALITÉ